

Dans un monde où les conditions de survie sont toujours plus insupportables, où quelques uns continuent à s'enrichir en exploitant la misère, la prison est un des dispositifs qui garantit la paix sociale lorsque les médiations institutionnelles (syndicats, partis politiques, associations, médias) ou les psychotropes ne suffisent plus. Agissant aussi bien comme menace permanente sur la tête de chacun que comme instrument d'élimination physique et psychologique des plus récalcitrants, elle est le reflet d'une société carcérale où les désirs de liberté n'ont pas de place. L'Etat affine et renforce sans cesse son arsenal de moyens de contrôle et de peines tout en construisant toujours plus de prisons (pour mineurs, pour sans-papiers, pour " fous "...) qui débordent à leur tour. C'est le prix à payer du paradis de la démocratie marchande. Ainsi, la question des prisons est d'abord celle du monde qui les produit : il ne peut pas plus exister de prison décente que de capitalisme à visage humain.

Des fugues et des révoltes dans les prisons pour mineurs (Porcheville, Meyzieu...) aux affrontements, saccages ou incendies en centres de rétention, les prisonniers eux-mêmes posent régulièrement la critique en actes de la prison. Après six mois de tensions et de multiples résistances, les détenus ont fait partir en fumée le centre de rétention de Vincennes, démontrant par là même qu'il n'y a de prison qui tienne que celles réduites en cendre. Il n'y a qu'une cervelle de juge ou de flic pour penser que la révolte a besoin d'incitation pour se développer. La solidarité qui s'est manifestée à de nombreuses reprises avec les prisonniers en lutte est aussi pour nous le partage d'un même sentiment de rage contre les différentes cages qui nous enferment au quotidien.

Dans cette guerre sociale diffuse où chacun est sommé de se soumettre, voire de participer, à sa propre domination, plusieurs camarades sont emprisonnés sous juridiction antiterroriste, accusés de possession de chlorate, de clous tordus, de manuels de sabotage, de plans de prison ou d'une tentative d'incendie d'un véhicule de police. Le 2 juillet 2008, sous les murs de la prison de Fresnes, un rassemblement est donc venu exprimer une fois de plus cette solidarité avec tous les prisonnier qui refusent de se plier à l'ordre pénitentiaire, et notamment avec Isa et Juan embastillés pour ces affaires-là. Des tracts aux parloirs, des fumigènes et une banderole " *Comme à Vincennes... feu aux prisons* " sont venus rappeler que les taules ne se réforment pas mais se détruisent.

Suite à ce rassemblement, quatre personnes ont été arrêtées et placées en garde à vue pour 48 heures. Leurs appartements ont été perquisitionnés. Elles passeront en jugement le 3 septembre, accusées d'incitation à l'émeute, d' "outrage" et de "port et transport d'artifices non détonants pour des motifs illégitimes" pour l'une d'entre elles, de refus de signalisation (photos et empreintes digitales) et de refus de prélèvement ADN pour toutes.

De 2001 à 2007, pas moins de six lois ont élargi les prétextes de fichage génétique, conduisant à près de 30 000 nouveaux prélèvements ADN chaque mois, ce qui porte aujourd'hui à plus de 700 000 le nombre de personnes fichées. Le refuser n'est pas une simple défense face aux prérogatives de l'Etat sur notre corps, c'est aussi concrètement lui enlever des possibilités de contrôle. Cela relève enfin d'un refus plus général de participer à notre propre servitude.

LE PROCÈS SE DÉROULERA LE 3 SEPTEMBRE À LA 11^E CHAMBRE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CRÉTEIL À 13H30.

Cette journée doit être l'occasion d'exprimer sa solidarité partout et de toutes les manières possibles avec ces quatre camarades, ainsi qu'avec celles et ceux qui, dedans ou dehors, luttent contre le système carcéral, comme les quatre personnes inculpées suite à l'incendie de Vincennes.